

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**  
\*\*\*\*\*

**REGION DU CENTRE**  
\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU**  
\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE KIIKI**  
\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES**  
\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace-work-Fatherland**  
\*\*\*\*\*

**CENTER REGION**  
\*\*\*\*\*

**MBAM AND INOUBOU DIVISION**  
\*\*\*\*\*

**KIIKI COUNCIL**  
\*\*\*\*\*

**INTERNAL TENDERS BOARDS**  
\*\*\*\*\*

## **COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE KIIKI**

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2024 DU 16 MAI 2025**

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN EAU AVEC  
SON RESEAU DE DISTRIBUTION DES VILLAGES ROUM, KADANG, BIAMESSE DANS LA  
COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP MINEE - EXERCICE : 2025**

#### **1- Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINEE, le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Eau et Energie (MINEE) un Appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2025 du **16 MAI 2025** En procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'une adduction en eau avec son réseau de distribution des villages ROUM, KADANG, BIAMESSE dans de Commune de Kiiki, Arrondissement de Kiiki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, exercice 2025. **Montant prévisionnel du marché : 50 000 000 (Cinquante millions) FCFA TTC.**

#### **2- Consistance des Travaux :**

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

**PREMIERE PARTIE : ETUDE ET INSTALLATION DU CHANTIER ; RECURAGE DU CAPTAGE ; ESSAI DE POMPAGE, SUPERSTRUCTURE ET CAPTAGE ; POSE DU PRE-FILTRE ; ETUDE GEOTECHNIQUE.**

**DEUXIEME PARTIE : TRAVAUX PRELIMINAIRES ; FONDATIONS ; BETON ARME EN ELEVATION ; MACONNERIE ; ENDUITS ; PEINTURE ALIMENTAIRE A L'INTERIEUR DE LA BACHE ET DU RESERVOIR ; PEINTURE TYPE COLORADO COULEUR GOLD ; MENUISERIE METALLIQUE ; ELECTRICITE (énergie solaire) ; FLUIDES (Plomberie) ; ASSAINISSEMENT ; EQUIPEMENTS ; ANIMATION ET FORMATION DU COMITE DE GESTION.**

#### **3- Participation et Origine :**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

#### **4- Financement :**

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est assuré par le budget d'investissement public (**BIP**) MINEE pour le compte de l'exercice **2025**.

#### **5- Consultation du DAO :**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés placé auprès de la Commune de Kiiki, dès publication du présent avis.

#### **6- Acquisition du DAO :**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de KIIKI des frais d'achat du DAO égale à **(100 000) cent mille F CFA**. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres

- Le montant des frais payés.

#### **7- Remise des offres :**

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en **sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels)** devront parvenir à la Commune de Kiiki au plus tard le **19 JUIN 2025 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

#### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°004/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2025 DU 16 MAI 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN EAU AVEC SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES VILLAGES ROUM, KADANG, BIAMESSE DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP MINEE - EXERCICE : 2025**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)**

#### **8- Pièces Administratives et Recevabilité des Offres :**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **1 000 000 (Un million) francs CFA** établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en Originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

#### **9- Ouvertures des Plis :**

Elle sera effectuée en phase et aura lieu le **19 JUIN 2025 à 13 heures** à la salle de réunion de la Commune de Kiiki dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiiki.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

#### **10- Délai d'Exécution :**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

#### **11- Délai de Validité des Offres :**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

#### **12- Principaux Critères Éliminatoires :**

- Absence ou Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses, ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

#### **13- Principaux critères de qualification :**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. Surface financière (minimum égale à 80 millions).
3. les références de l'Entreprise ;

4. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. l'expérience du personnel d'encadrement ;
6. la méthodologie.
7. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page avec la mention lue et approuvée ;
8. le CCAP complet, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page avec la mention lue et approuvée.

**N.B: 1/-** Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

**2/- l'Attestation de visite de site**

**3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

#### **14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KIIKI.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517 ; numéro vert MINMAP 673205725, 699370748.**

Fait à KIIKI le 16 MAI 2024

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI**

(Autorité contractante)

#### **Ampliations :**

- MINMAP/DGMI (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication dans le JDM) ;
- PREFET (pour information)
- DDMAP/MI (pour publication et archivage)
- DDEE/MI (pour information et archivage)
- ARMP/CSE (pour publication et archivage)
- AFFICHAGE. (pour information)
- CHRONO/ ARCHIVES

